

- Mongory, J. (1976/77), 'Genèse et contradictions du syndicalisme Camerounais', *Revue française d'études politiques africaines* 132:74-89 (part I); 133: 56-83 (part II); 134:90-118 (part III).
- Ndongko, W.A. (1975), *Planning for Economic Development in a Federal State: The Case of Cameroon, 1960-1971*, München: Weltforum Verlag.
- Sandbrook, R. (1975), *Proletarians and African Capitalism: The Kenyan Case, 1960-1972*, London: Cambridge University Press.
- Shivji, Issa (1986), *Law, State and the Working Class in Tanzania*, London: James Currey/Portsmouth N.H.: Heinemann/Dar es Salaam: Tanzania Publishing House.
- Verdzekov, P.B. (1969), *The Relationship between Trade Unions and Political Parties in West Cameroon*, Ph.D. Thesis, Pontifical University Gregoriana, Rome.
- Warmington, W.A. (1960), *A West African Trade Union: A case study of the Cameroons Development Corporation Workers' Union and its relations with the employer*, London: Oxford University Press.

## ORGANISATIONS PAYSANNES, SOCIÉTÉS RURALES, ÉTAT ET DÉVELOPPEMENT AU CAMEROUN (1960-1980).

G. Courade

*"Un travailleur, comme le paysan de chez nous, ne peut pas ordinairement faire face à toutes les dépenses et obligations que réclame le bon fonctionnement de son exploitation. A moins d'être riche, il ne peut pas, tout seul acheter tout le matériel dont il a besoin, débrousser et entretenir convenablement sa plantation, construire et bien entretenir sa concession. Quand bien même il récolterait le cacao, le coton ou le café, il se fera encore voler son produit par de nombreux intermédiaires s'il ne fait pas partie d'une organisation qui le renseigne. Il faut donc qu'il s'associe aux autres travailleurs de sa localité..." (H. BALA, 1976: 237).*

L'organisation paysanne redevient au goût du jour après une éclipse chez les experts, développeurs et politiques. Cette résurgence d'un concept ancien a quelque chose de surprenant chez les "bateleurs" du développement. Il se marie parfaitement avec deux maître-mots actuels-moins d'Etat et plus de marché- et postule la nécessaire émergence d'une société civile. Il convient tout autant aux tenants explicites de la protection agricole qu'aux libéraux implicites pour garantir chez les deux catégories des "arbitrages sociaux" plus favorables aux ruraux spoliés par les prélèvements dont ils sont l'objet.

Dans le débat actuel sur le "déclin agricole" de l'Afrique sub-saharienne, une hypothèse est souvent retenue pour expliquer cette situation tant chez les développeurs que chez les scientifiques: ce serait l'absence d'organisation paysanne qui aurait conduit à faire de l'agriculture le parent pauvre du développement et à mettre en oeuvre des interventions inappropriées. R. JEFFRIES (1984: 11), à la suite de BATES reprenait cette idée pour rendre compte des "réussites" ivoiriennes et kenyanes:

*"Les producteurs agricoles y ont joué un rôle dominant et inhabituel dans le mouvement d'indépendance aussi bien qu'au niveau des offices de commercialisation".*

On peut évidemment discuter le terme de réussite pour ces deux pays en mettant en vis-à-vis les potentialités et les résultats à partir des travaux de la FAO qui ne cèdent à aucun "tiersmondisme": entre 1970 et 1984 sur 43 pays au Sud du Sahara, 7 avaient vu leur production agricole brute par habitant augmenter, dont la Côte d'Ivoire (0,5%) moyennement dotée en ressources potentielles, mais après des pays en situation critique en raison de leurs potentialités (ressources en terres, en eau, en énergie, potentialités hors de l'agriculture) comme

le Swaziland, le Rwanda, Le Niger ou le Burundi (FAO, 1986: annexe 1: 17; FAO, 1984: 94, 95, 98). Le Kenya comme le Cameroun auraient vu leur production par tête diminuer de 1,3% et de 0,8% sur ces quinze ans.

L'argument toutefois, s'il doit être pondéré, mérite attention en raison notamment du décalage entre potentialités naturelles et ressources valorisées observé dans nombre de pays africains peu exposés à la sécheresse, comme le Zaïre par exemple, et qui connaissent de pauvres bilans alimentaires.

Le Cameroun se prête particulièrement à cette réflexion sur la non-émergence d'organisations paysannes dans le champ global qui compte - la régulation du système agro-alimentaire- en dépit (ou à cause) des atouts dont il dispose :

- une décolonisation au forceps conduite par une multiplicité de mouvements animés par des citoyens, des élites anciennes (chefs et notables) mais aussi des élites scolaires en contact avec le monde rural (R. JOSEPH, 1986; J.F. BAYART, 1979; V. LE VINE 1984, E.W. ARDENER, divers travaux),
- la diversité des sociétés camerounaises dans leurs formes d'organisation,
- la vigueur des organisations informelles, notamment des tontines,
- le relatif succès de l'activité agricole dans une Afrique qui connaît des déficits alimentaires croissants,
- les héritages coloniaux franco-britanniques.

## I. L'ORGANISATION PAYSANNE, MODE D'EMPLOI

Le terme d'organisation paysanne revêt selon les interlocuteurs différents emplois qui en rendent l'usage délicat mais aussi, difficile à éviter, en raison des rôles qu'on lui attribue dans le développement rural à partir d'une observation comparative des réussites et des échecs dans ce secteur.

Il pourrait constituer l'amorce de ce groupe de pression agricole qui pèse sur le budget européen. Il a connu des fortunes diverses dans la période du développement par "projets" des années soixante et soixante-dix. Il resurgit avec l'assainissement financier et sans doute, la fin de l'époque des grands projets agro-industriels alors que l'on cherche des véhicules plus adaptés du développement agricole. Il devient indispensable quand n'existe aucun filet de protection contre les risques sociaux (maladie, décès, incendie, etc.).

### *1a. Lieu d'élaboration de stratégies collectives ou de "capture"?*

L'organisation paysanne semble pouvoir être ce lieu d'élaboration des stratégies collectives prenant en compte la multiplicité des logiques paysannes et valorisant les structures communautaires villageoises, les solidarités existantes, les associations d'originaires, ce que G. BELLONCLE nomme le "collectivisme traditionnel" africain voulant ignorer les différenciations sociales. Deux débats nous semblent dans cette perspective sans intérêt: celui qui exclut de l'organisation paysanne les associations dites "traditionnelles" comme les tontines (*Njangi* dans l'ouest du Cameroun) et les groupes coopératifs ou mutualistes qui fonctionnent selon de règles éloignées des principes de Rochdale et selon le mode de la réciprocité plutôt que celui de la solidarité (D. GENTIL, 1986: 19-26). L'activité des organisations et leurs modalités de "médiation" avec l'extérieur du groupe qui les constitue nous paraît, par contre, fondamentale: avec l'Etat, les élites, les "cadets sociaux" (les femmes, les jeunes, les émigrés) et les autres groupements.

La question de la "capture" des économies paysannes par l'Etat, bras séculier du capital et des couches dominantes, posée avec vigueur et simplisme par G. HYDEN ne sera pas totalement au centre de notre problématique. Cet Etat à prétention d'intervenant intégral comme "metteur en scène du développement" laisse suffisamment d'interstices dans son contrôle spatial et socio-politique pour libérer nombre de stratégies d'évitement, de refus et de détournement. Tentant la difficile "synthèse" entre les différentes élites comme l'a montré J.F. BAYART, il constitue aussi un champ clos de luttes laissant à une technostucture souvent de qualité une marge de manoeuvre non négligeable.

Les géographes ont souvent souligné le poids des "personnalités" régionales et la relative autonomie des "périphéries" camerounaises par rapport à des centres de "commandement" pluricéphales. Cette observation va bien au-delà de la simple représentation cartographique. On ne peut réduire au rapport Etat/paysannerie la question posée. On ne peut opposer brutalement les villes et les campagnes et se référer systématiquement à un "biais urbain" (M. LIPTON) qui ne tient pas compte des tissus de relations économiques, sociales et politiques qui rendent quelque peu mythique la césure urbanité/ruralité au Cameroun, en particulier.

### *1b. Paysan, planteur ou entrepreneur?*

Enfin, le terme de paysan se réfère à trois notions imbriquées, économique, écologique et socio-culturelle: celle de producteur agricole inséré dans un environnement local qui influe sur son mode (genre) de vie. Cette imbrication peut être analysée dans une dynamique

homme/milieu/culture (logique de reproduction), dans un affrontement pour une défense collective des sociétés agraires (logique d'autocentrage) ou dans une dilution dans un espace économique plus large (logique d'extraversion).

On peut n'utiliser le terme que dans le cadre de la première option et encore ceci ne s'applique qu'à des sociétés qui ont fait de l'aménagement et du lien à l'espace un des fondements essentiels de leur culture (Bamenda, Bamiléké, Kirdi, par exemple au Cameroun). Bien d'autres populations qui ont un lien plus ténu et parfois plus fragile à l'espace en raison des systèmes techniques qu'elles maîtrisent peuvent-elles être considérées comme des sociétés paysannes? Le débat est ouvert entre anthropologues, géographes et agronomes avec tout ce qu'il peut y avoir d'ethnocentrisme ou de relativisme culturel.

Faut-il enfin ne pas adopter ce terme pour ceux, - planteurs, entrepreneurs agricoles- qui s'intègrent dans un espace économique de grande dimension" Là aussi, rien n'est simple tant l'idéologie et les pratiques paysannes sont imprégnées avec l'importance de l'autoproduction, l'attribution coutumière des terres ou les finalités non-économiques des revenus tirés de l'exploitation. Dans la Centre-Sud du Cameroun (A. Le PLAIDEUR, 1985: 91) en 1983, les fêtes représentaient l'une des cinq plus grosses dépenses par an après l'habitat, l'écolage et les soins. Le prestige social dans cette région s'exprimait par la surenchère dans les cadeaux (le *Bilaba*), l'apparence de la case et le nombre de femmes. Il est ici aussi difficile d'isoler tel ou tel aspect tant il y a interpénétration entre attitudes et logiques relevant de sphères différentes.

### *Ic. Défense des intérêts agrariens*

Pour parler véritablement d'organisations paysannes cependant, il faut avoir affaire à un réseau complexe d'initiatives répondant à l'ensemble des besoins d'ordre financier, de couverture sociale, de valorisation de la production, de maîtrise des filières de distribution et de commercialisation ou de régulation du système productif et de consommation. Ce foisonnement juxtaposé, complémentaire ou concurrentiel d'institutions à caractère officiel ou informel occupe des fonctions non assumées ou assumées contre les intérêts paysans par différentes collectivités ou personnes morales. Suffisamment étoffées, ces organisations de tous types peuvent déboucher sur une défense ouverte des intérêts agrariens quand l'espace politique existe pour cette expression ou qu'il se crée à la faveur de compromis entre l'Etat et la "*profession agricole*". On l'a vu en Inde avec la "*révolution verte*" qui s'est mise en place autour de la diffusion de variétés de riz et de blé à haut potentiel et qui n'a rien à voir avec ce qui a pu se réaliser autour de ce mot d'ordre lancé en 1972 au comice agricole de Buea.

## II. L'ORGANISATION PAYSANNE, INSTRUMENT A TOUT FAIRE DU DEVELOPPEMENT.

Le développement, s'il est un projet économique de mise en valeur d'un espace, d'enrichissement des individus et d'accumulation de l'Etat vise aussi, et en *même temps*, la mise en place d'un ordre politique et d'une forme d'intégration globale. On comprend dès lors, les rôles que tout le monde entend faire jouer aux organisations paysannes: diminuer le nombre d'interlocuteurs, transférer des responsabilités de gestion et d'entretien d'équipements collectifs, mobiliser des capacités de production ou de consommation suffisantes pour peser sur les prix, constituer des cautions solidaires entre membres pour bénéficier de prêts, organiser des circuits courts pour l'épargne et le crédit, substituer l'investissement collectif en travail à l'investissement en capital, servir d'intermédiaire entre l'Etat et les producteurs, etc...

### *Ila. Des instruments de la politique étatique*

L'ensemble de ces objectifs recouvrent des activités coopératives (union des individus autour d'un projet économique), mutualistes (organisation de la solidarité entre membres), syndicales (contestation et formes collectives de pression), associatives (utilisant les différents niveaux de communauté d'intérêt). Ils s'inscrivent clairement dans trois axes: l'ouverture sur le marché pour y peser, ou pour s'en protéger, la modernisation technologique et l'offre de services pour gagner en productivité et en efficacité et l'intermédiation entre les acteurs ruraux et un environnement extérieur qui les domine. Les coopératives interviennent rarement dans le domaine de la production au Cameroun à la différence des pays à option "socialiste". Il y a cependant quelques cas: plantations cogérées de palmier à huile, par exemple.

Les modalités de création de ces organisations marquent profondément leur contenu. Sous-produits d'une organisation plus globale imposant son maillage comme à la SEMRY, elles n'ont qu'une existence fictive, outil pour bénéficier ou capter de l'aide, des crédits comme nombre de coopératives de commercialisation, moyen de sauvegarde des notabilités anciennes ou d'ascension pour de nouveaux riches, elles servent des intérêts sociaux tout en ayant leur justification économique. Créées pour assumer une fonction délaissée par un intervenant extérieur (Etat, ONG, firme privée) ou s'impliquer plus fortement dans les responsabilités économiques d'une opération non demandée, elles auront également une fonction de paravent dans un compromis plus ou moins bâtarde. Suscitées par des initiatives propres au milieu rural ou en étroite symbiose, appuyées par un intervenant, elles peuvent déboucher sur des réalisations concrètes, comme les adductions d'eau au Cameroun anglophone ou les *credit unions* dans le Nord Ouest.

Le mouvement coopératif "visible" subit une triple influence (D. GENTIL, 1984: 127-141): celle des structures agraires, celle du marché et de l'Etat qui lui donnent sa spécificité, l'articulation des modes de production, les systèmes d'inégalité et de domination avec, par exemple, le rôle des chefferies (*Fons* ou *Fos* dans l'Ouest et le Nord-Ouest, *Lamibé* et chefs de canton dans le Nord) ou les différenciations sociales expliquent la prise en main des organes coopératifs par les "grands". Les groupes au pouvoir issus de l'assimilation réciproque de groupes dominants anciens et de nouvelles élites sorties du moule scolaire (J.F. BAYART, 1979) commandent des alliances rurales privilégiant les notabilités. La politique agricole et alimentaire a misé sur la priorité aux complexes agro-industriels (G. COURADE, 1984: 75-91) et la méfiance vis-à-vis des petits producteurs fortement encadrés (Nord, Centre-Sud, Est) pour réaliser le "développement autocentré" avec un souci de modernisation incarné par le mot d'ordre de "révolution verte".

Le contrôle étroit de l'espace politique ("*tout est devenue politique*" J.F. BAYART, 1979: 183) par un appareil répressif serré tente d'interdire particularismes et clivages de toute nature. Sans décentralisation de responsabilité pourtant, point de mouvement coopératif ancré dans un terreau régional. On sait tout l'effort d'assimilation conduit à l'endroit de la partie anglophone de Cameroun, notamment en matière scolaire. Or, cette région avait fondé son développement agricole sur les coopératives et la Cameroon Development Corporation, héritage de la colonisation allemande, toujours *enkysté* au coeur de l'éphémère Etat fédéré du West Cameroon.

L'existence de forces religieuses, la nature de l'alliance hégémonique au pouvoir, les intervenants extérieurs ont, contre toute attente, permis dans les zones périphériques un développement du mouvement coopératif. Le rôle dévolu par les bailleurs de fonds internationaux conduits par la Banque Mondiale à l'Union des Coopératives de Café Arabica de l'Ouest (UCCAO) et à la North West Cooperative Association (NWCA) pour prendre en charge un plan régional de développement a consacré cette réussite.

Qu'on ne se méprenne pas cependant: les différentes formes de groupements sont d'abord des instruments de la politique étatique. Il s'agit là d'une tradition remontant en terre francophone aux Sociétés Africaines de Prévoyance (S.A.P.) créées en 1937. Elles regroupaient tous les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire. Elles avaient un président désigné par l'administration, leur financement était assuré par les cotisations obligatoires et leur compétence s'étendait, au gré de l'administration à la commercialisation, aux approvisionnements et aux services sociaux. A partir de 1973, un effort d'"harmonisation" et de regroupement a été fait

avec le Cameroun anglophone. Quand les coopératives sont issues de l'initiative locale comme dans le Moungo, les pouvoirs publics ont voulu réorganiser celles-ci sur une base pluri-ethnique, couvrant géographiquement une unité administrative et ayant une taille suffisante sans que cela recouvre un réseau de solidarité.

Le cas de l'UCCAO est intéressant à plus d'un titre. Première entreprise coopérative en Afrique de l'Ouest et Centrale, cette structure coopérative en Afrique de l'Ouest et Centrale, cette structure coopérative n'appartient guère aux paysans. Les conseils d'administration sont composés de non-paysans en majorité: en 1970, 6 commerçants, 5 planteurs, 2 chefs traditionnels, deux députés, un éleveur, un transporteur, un boucher et un huissier (J. CHAMPAUD, 1983: 243-244).

*"le mouvement coopératif tend dans les faits, en se calquant sur l'organisation politico-administrative à devenir une courroie de transmission du pouvoir ... En outre, la coopérative ne supprime pas toute intervention privée. Certains planteurs regrettent le système précédent avec ses manifestations de clientélisme où ils pouvaient avoir recours aux commerçants pour obtenir des avances pour des dépenses imprévues d'hospitalisation ou de scolarisation.. Il n'en demeure pas moins qu'une telle organisation a su faire la preuve de son efficacité sur le plan commercial. Elle est devenue une entreprise de très grande taille pratiquant l'exportation en échappant à la tutelle des grandes sociétés capitalistes occidentales. Elle est en mesure d'autre part d'impulser dans une certaine mesure le développement régional.. Enfin, l'UCCAO a joué quand même plus ou moins un rôle de contre-pouvoir si l'on en juge par les prélèvements à l'exportation (Voir tableau 1) des caisses de stabilisation.."* (J. CHAMPAUD, 1983: 244).

Cette entreprise hybride, formellement coopérative, bras séculier de l'Etat comme opérateur régional du développement, administrée par des membres des élites nouvelles et anciennes, mais aussi efficace groupe de pression dans les coulisses représente en fait le modèle de l'organisation paysanne camerounaise agissant au nom des paysans mais faisant bénéficier de sa puissance la région, les villes notamment, en vertu de la symbiose entretenue entre villes et campagnes dans l'Ouest du pays.

#### *IIb. La participation au secours du développement parachuté.*

Les projets ou opérations de développement rural ont rythmé la marche vers le développement du Cameroun comme ailleurs en Afrique. La carte des principales interventions exogènes en indique l'impact géographique: complexes agro-industriels à proximité de la côte, des centres de consommation et dans les secteurs sous-peuplés (c'est plus facile de "déguerpir la population"

quand elle est clairsemée!), encadrement sectoriel du paysannat par des sociétés parastatals ou coopératives dans les zones de production: Société de développement du cacao (SODECAO) dans le Centre-Sud, Société de développement du coton (SODECOTON), héritière de la CFDT, Société Camerounaise des Tabacs (SCT) dans l'Est et la Haute Sanaga, UCCAO dans l'Ouest et NWCA dans le Nord-Ouest. L'agriculture "contractuelle" avec fourniture "clés en main" de l'outil de production aménagé a été développé autour des trois secteurs connaissant une saturation foncière : Diamaré/Margui Wandala, Lekié et Ouest. On y trouve des périmètres hydro-rizicoles (vallée du Logone, plaine des Mbos et de Ndop) et des projets de colonisation de terres "sous-exploitées": Doulo Ganay, Mokyo, Guider et Nord-Est Bénoué dans le Nord, Lékié-Mbam, Sodenkam dans le Sud. Un sort particulier a été réservé aux opérations intégrées qui se sont voulues dès le départ multisectorielles, concernant toutes les activités et toutes les couches de la population, les femmes et les jeunes notamment. L'idéologie participative entraine donc dans leur discours d'entrée de jeu. Ailleurs, il a été avancé pour mieux maîtriser les dérives, "responsabiliser" les paysans pour co-gérer les équipements créés sans leur avis et leur faire endosser l'équilibre financier de gros "machins".

Partant de l'idée qu'il faut remédier à l'inefficacité économique des structures agraires en place, on se propose de se substituer à elles, de les associer sous haute surveillance (traitement chirurgical avec ou sans anesthésie), de les convertir par la persuasion, l'exemple ou la démonstration (traitement ordinaire), de leur donner le "petit" coup de pouce décisif dans le respect des équilibres éco-culturels (traitement homéopathique). On aura reconnu ici les différents "modes opératoire" du développement *par projet* des "opérations" associant agriculture et première transformation industrielle aux petits projets des organisations non gouvernementales (ONG) qui se veulent communautaires. La comparaison médicale s'impose quant à la démarche et aux méthodes appliquées qui sont celles de la médecine spécialisée qui recourt aux laboratoires d'analyses (les sociétés d'études du développement) et aux armes chimiques pour lutter contre la maladie (l'arme technologique contre la sous-productivité) en tenant plus compte de l'agent pathogène que du terrain où il se développe.

Et quand "rien ne va plus" on essaie de repartir à la base: en termes plus sérieux, on l'exprime de la manière suivante: "*alphabétisation des agriculteurs par et pour la gestion technico-financière de leurs (sic) activités*" (J. RABES, directeur général adjoint de la SCET-AGRI, in G. BELLONCLE, 1985: 8). Dans le cas de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY), périmètre hydro-rizicole créé en 1954 sous la colonisation, on peut s'interroger sur une démarche qui appelle l'anthropologue pour ouvrir le "comprendre" des populations enrôlées dans ce projet. Toujours l'explication de Jean RABES:

*"La pratique de l'irrigation implique toujours que les exploitants se plient à une discipline commune qui est d'autant plus forte que les aménagements en cause sont anciens et ont été conçus selon un schéma d'exploitation directif. Il s'agit donc de substituer l'organisation - c'est-à-dire la solidarité paysanne - à la contrainte, comme moteur de cette discipline".*

L'organisation paysanne sert aussi à assurer une caution solidaire aux emprunteurs et permet aux prêteurs de recouvrir les impayés.

A la SEMRY, trente ans après sa création, on a cherché à stabiliser le paysannat (instabilité due au calendrier cultural trop chargé, à la perception de la redevance et à un encadrement style garde-chiourme) et à réduire le nombre de ceux qui fuient la redevance prélevée automatiquement à la commercialisation (40 à 50% de la récolte!). Solution proposée: il faut utiliser le groupe de voisinage, le *Farana*, réunissant en commun les groupes domestiques élémentaires (*Zina*, en pays massa) pour assurer le gardiennage collectif des troupeaux et qui s'entraident dans la réciprocité et la gratuité. Hypothèse sous-jacente: il faut proposer aux populations une organisation où ils retrouvent les logiques culturelles qui les structurent habituellement. Contraintes à prendre en compte: on va regrouper les casiers des *zina* attributaires appartenant au même *Farana* et à la même desserte hydraulique et organiser le transfert des responsabilités: entretien du réseau hydraulique, réalisation de pépinières collectives, distribution des intrants, commercialisation du paddy, récupération collective des redevances à la SEMRY. La mise en place du système a démarré en 1983-84 en utilisant une structure administrative, "le service de structuration paysannale" (sic) chargé de procéder au remembrement des parcelles attribuées aux "bons citoyens" ayant carte d'identité et dégagés de leurs dettes (M. ROUPSARD, 1987: 292). L'expérience est trop récente pour l'évaluer. G. BELLONCLE (1985: 322), partie prenante de l'opération, révèle cependant que le travail d'attribution foncière a été pris en charge par la société fautive "d'autorité reconnue au sein de la société massa". Les gestionnaires des groupements sont sélectionnés et alphabétisés en langue massa. Le problème sera aussi de "changer les encadreurs", ce qui ne semble pas avoir été fait.

Avec l'opération de développement rural *intégrée*, l'Etat développeur veut prendre en charge de façon totale, l'ensemble des activités et des acteurs, les aînés, mais aussi les cadets sociaux. L'intégration est à la fois verticale pour tout ce qui concerne la production et horizontale pour les opérations de promotion économique et sociale du milieu. La participation est au centre, *dès le départ* de ce type de développement mis en place avec fougue par des émules du R.P. LEBRET dans les Zones d'Actions Prioritaires Intégrées (ZAPI) de l'Est. Démarrage en 1967 avec la ZAPI de Nguemendouka, le mouvement créera 4 autres zones jusqu'en 1977. Dans chaque zone est mise en place une "Entreprise de Progrès Local" (EPL) qui s'appuie sur des

organisations de base de petits planteurs; comité de développement de village (CODEVI) et comités de développement de succursale (CODES) et le travail en groupe dans des équipes. Il s'agit très vite de faire autogérer le projet, de lui donner des cadres nationaux et d'assurer l'autofinancement.

Les équipes de travail, pratique courante chez les villageois fonctionnent ... parfois au profit des gros planteurs qui peuvent acheter une force de travail complémentaire par la tradition de l'"accueil" (nourriture, vin de palme, etc.). Les CODEVI, représentatifs des lignages animent le village par des réunions, mais s'ils gèrent la commercialisation, ils ne disposaient pas de fonds particuliers pour faire des prêts en 1978/79. Enfin, *"la collaboration CODEVI/EPL est souvent ressentie comme étant à sens unique"* (G. BELLONCLE, 1979: 168). Le CODES, est une instance de consultation au niveau d'un groupe de village où se trouve l'unité d'aménagement (succursale). La structure apparaît comme peu opérationnelle faute de financement et d'autorité réelle. L'EPL enfin, ne semble pas proche de la population. Ayant reçu le monopole de la commercialisation, elle apparaît comme un des rouages gouvernementaux. On est donc loin de la participation démocratique rêvée par ses promoteurs.

En termes de développement, on a une entreprise qui assume relativement bien toute une variété de tâches: encadrement technique et commercialisation du café et du cacao, approvisionnement en biens de consommation, diversification des cultures, promotion des femmes, amélioration des routes et de l'habitat, distribution d'engrais, service de santé, etc. Le bilan semble positif même si les ZAPI de l'est n'avaient pas atteint le seuil de rentabilité en 1977/78. Elles touchaient cependant 113 villages, près de 40 000 habitants à cette époque. Cette tentative de réalisation d'une participation paysanne est inutilement complexe pour le peu de pouvoir accordé à des structures dont la vocation est de prendre en charge de A à Z le "Zapien" dans ses comportements de producteur, mais aussi de consommateur à partir d'une vision extérieure. Fleurons du développement rural censé être communautaire au Cameroun, les ZAPI de l'EST ont réussi ainsi à intégrer une région marginale qui resterait, sans cela, à la traîne.

### *Iic. Les organisations paysannes sous la ligne de flottaison et dans les interstices du développement.*

Il y a bien des initiatives spontanées au Cameroun. Toutes ne débouchent pas sur des réalisations durables et d'importance comme les caisses d'épargne et de prévoyance (*credit unions*) qui, du Nord-Ouest, se sont répandues dans le sud du pays.

L'émergence de ce courant spontané à finalité économique dominant se greffe sur le caractère profondément associatif de la vie traditionnelle de diverses sociétés rurales dont souvent l'essentiel de la vie sociale et politique s'exprime dans des associations. Ces associations regroupaient généralement différentes catégories de population - riches, notables (porteurs de titres, aînés du lignage, etc.), castes, anciens esclaves, hommes, femmes, cadets - et fonctionnaient selon un rituel codifié assurant la régulation globale de la société: conflits de génération, répartition des terres, préservation des rites, sécurité du groupe ou du chef, travaux d'intérêt général, gardiennage collectif des troupeaux, exécution des travaux pénibles avant les plantations, etc. Les groupes de travail composés souvent de jeunes célibataires, remplacent souvent la main-d'oeuvre féminine, chasse gardée des aînés et assistent les personnes âgées sans dépendants.

L'existence de certaines associations ont été mises en cause par l'évolution de la société: scolarisation, pratique administrative, modernisation de l'agriculture, .. Au total, certaines fonctions de régulation et d'arbitrage ne sont plus assurées, certaines pratiques collectives de travail sont remplacées par le recours au salariat. Les paysans qui disposent d'une tronçonneuse n'appartiennent plus aux groupes d'entraide agricole qui se constituent pour faire face aux gros travaux de la terre. L'accueil des groupes revient cher: viande et boisson parfois alcoolisée, sont nécessaires. Ils leur arrivent de louer leurs services à de gros agriculteurs. Bref, l'esprit d'entraide se perd dans nombre de milieux.

Par ailleurs, l'aspiration à la réussite sociale individuelle n'est pas un souhait largement partagé dans toutes les sociétés rurales si bien que les associations peuvent soutenir un jeune qui veut s'installer commerçant ou planteur chez les Bamiléké, les Ibo ou décourager toute tentative de ce genre comme chez les Bakweri. Un jeune pour s'installer bénéficiera d'un capital de départ chez les Bamiléké. Pour développer son affaire, il pourra emprunter aux *cua* ou banque populaire tenue par un notable qui collecte les fonds auprès des membres et peut accorder un crédit en fonction de la fortune antérieure du demandeur, la confiance étant l'élément décisif de la décision collective d'accord de prêt (G. GOSSELIN, 1978: 120-122).

La tontine est largement répandue hors du pays bamiléké où elle a une importance économique qui peut être considérable comme substitut de la banque classique. C'est une association de personnes qui décident de mettre en commun leur épargne (cotisation égale versée à date fixe) et qui s'attribuent la somme ainsi constituée à tour de rôle lors de chaque rendez-vous selon un classement établi par tirage au sort, en fonction des nécessités (mariage, décès, maladie, etc.) ou par vente aux enchères. Le principe de réciprocité rotative dans l'attribution d'une somme constitue la raison d'être des tontines.

La vie d'une tontine est rythmée par ses cycles de cotisation: périodes où tous les membres cotisent et où chacun récupère une fois l'ensemble (le *tour*). Si 12 personnes forment une tontine et cotisent 10 000 Fcfa par mois, chaque bénéficiaire récupérera lors de son *tour* 120 000 Fcfa (épargne nette 110 000 Fcfa). Certaines tontines ont des objectifs précis et cet objectif peut changer à chaque cycle, mais chaque membre peut aussi avoir les siens. Des amendes sanctionnent les manquements à la règle commune. La composition repose sur la qualité du lien permettant de faire jouer une certaine pression sur les membres: lien socio-professionnel, lien lignager ou clanique, appartenance au même quartier ou au même sexe. Les tontines regroupent un petit nombre de personnes, de 5 à plus de 100.

En milieu rural, en raison de l'irrégularité des revenus, on préfère l'activité épargne-crédit à l'activité-cotisation qui n'a pas la même souplesse de gestion: on peut avoir le *tour* quand on n'en a pas besoin (ASCOD, 1983: 49-72). La tontine repose sur un accord contractuel qui peut être pérennisé pour tenter de lever les contraintes locales du système productif: dans le Centre-Sud, on signalait des tontines de travail évitant le recours au salariat (mise en commun de la force de travail pour pallier à une insuffisance de main-d'oeuvre et à l'usage de moyens de travail peu productifs); dans les Bambouto, la tontine (*Ngwahl*) pouvait reposer sur un *tour* en nature (café Arabica) et en espèces (montant faible permettant d'inviter les membres du groupe) ASSCOD, op. cit.).

Ces tontines répondent à un besoin non satisfait par les outils bancaires créés pour le développement rural: elles sont sous la ligne de flottaison du développement "visible" et promeuvent ce que la société d'intervention prétend chercher quand elle a échoué: autonomie dans le fonctionnement et les objectifs, responsabilisation par les liens contractuels qui unissent les groupes, sélection des membres sur certains critères. Peuvent-elles s'articuler sans danger aux caisses formelles d'épargne et de crédit sans danger? Des doutes sérieux subsistent.

L'endettement dans le monde rural est, en effet, un problème important. Une enquête effectuée en 1971 par le CENADEC de Bamenda dans la région de Ndu (R. AHMAD, 1974: 26-38, 55-62) révélait que 60% des enquêtés étaient endettés pour un à cinq ans. Les emprunts étaient destinés au ménage (27%), à l'éducation (27%), à la construction (10%), aux affaires (17%), à la santé (12%), au remboursement de vieilles dettes et à l'agriculture. 50% des sommes empruntées venaient d'amis ou de parents, 33%, du système coopératif, 11%, des agents agréés privés, 2% d'usuriers locaux. 70% des enquêtés se déclaraient peu satisfaits des conditions existantes de crédit. Si pratiquement tous les agriculteurs souhaitaient un crédit pour l'achat de facteurs de production agricole, seulement 7% d'entre eux, y avaient eu accès.

On comprend, dès lors, le succès des mutuelles de crédit (*credit Unions*) créées en 1963 à l'initiative d'un missionnaire européen dans la région de Njinikom et soutenues par la Credit Union National Association (CUNA) américaine et de nombreuses O.N.G. De 1969 à 1978, les fonds collectés sont passés de 22 à 350 millions de Fcfa dans la seule province du Nord-Ouest et le nombre de groupes de 66 à 112. Cette institution complète le FONADER par toute la gamme des prêts à la consommation qu'elle réalise: 21% pour l'habitat, 38% pour l'éducation et la santé. Elle connaîtrait un essor plus important si des problèmes de garde ne se posaient (G. COURADE, 1983: 377-378; DELANCEY M. 1977: 316-322).

Parmi d'autres initiatives qui se sont élaborées dans les interstices du développement venue d'en haut, on peut citer les coopératives féminines ou la plantation co-gérée de Nchang (Manyu). Dans le Nord-Ouest, on n'avait qu'une seule coopérative féminine de café Arabica à Mendankwe créée en 1967 manipulant 60 tonnes de café en 1976. Dans le pays nso, une coopérative de femmes installée en 1960 redistribuait des denrées de consommation de base (huile de palme, savon, sucre, houes) et commercialisait du maïs, des haricots, des pommes de terre et du riz produits par 20 groupes de femmes en 1978.

A Nchang (Manyu), les membres des coopératives ont planté des palmeraies communes de 6 à 10 ha. Chaque membre possède autant d'actions de la palmeraie commune que de jours de travail qu'il y a effectué. La venue d'anciens fonctionnaires et travailleurs de la Cameroon Development Corporation a été décisive pour lancer le projet. Une minihuilerie a été acquise en Malaisie avec l'aide d'une ONG. Le projet connaît quelques problèmes malgré l'homogénéité du groupe et son élaboration à la base. Il revivifie une zone marginale sans l'intervention étatique (BOUTRAIS J., COURADE G., GUBRY P, 1979: 107-108).

### III. L'ETAT, LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET LE MARCHÉ

Si les organisations paysannes sont des instruments de l'Etat, cela ne signifie pas que celui-ci sert systématiquement de bouclier à ces organisations dans la concurrence qu'elles affrontent dans la valorisation de l'*après-récolte*, (quand le marché se modifie brutalement comme pour la banane Gros Michel dans les années soixante) ou pour aider les producteurs par des facilités de trésorerie. La politique du crédit, des prix, des subventions, des attributions de licences d'exportation ou du monopole d'achat ne semblent pas particulièrement favorables sauf exceptions, aux producteurs organisés, souvent à l'initiative de l'Etat. C'est d'autant plus curieux qu'aucun grand pays n'a pu édifier une agriculture dynamique sans ce rôle joué par les pouvoirs publics:

*"Des interventions pour soutenir et stabiliser les prix à la production ou les revenus des agriculteurs sont en pratique indispensables, même dans les pays à économie très avancée"* (FAO, 1987: 147).

Faut-il voir dans ce désintérêt l'effet d'arbitrages socio-politiques et une mauvaise appréciation des conditions macro-économiques du développement agricole?

Nous avons expliqué par le menu ailleurs la déconfiture de la Bakweri Cooperative Union of Farmers (COURADE G., 1981-82: 378-383) qui a coïncidé avec le retournement brutal du marché bananier et le déclin de son président, homme politique, E.M.L. ENDELEY. Dans ce cas, les problèmes agronomiques, économiques et politiques étaient étroitement imbriqués. Le choix d'Endeley lors du plébiscite de 1961, s'il ne fut pas le seul élément à peser, ne prédisposait sans doute pas le pouvoir à aider cette population économiquement "sinistrée" à se relever.

### *IIIa. L'organisation du marché et le crédit.*

Un gros effort a été fait pour organiser les marchés occupés par les coopératives de commercialisation du café Arabica par la mise en place de systèmes centralisés de commercialisation vers l'étranger et de stabilisation des cours (VAN DER LAAN, 1987) de part et d'autre du Moungo. Avec, en prime, l'attribution du monopole d'achat là où les coopératives marchaient: Ouest (1961), Nord-Ouest (1972). Dans d'autres secteurs co-existaient acheteurs privés et structures coopératives avec des problèmes de concurrence déloyale (*coxage*, notamment). On note toutefois que sur 100 000 tonnes exportées de cacao, la part commercialisée par les coopératives étaient passées de 30 000 tonnes en 1973/74 à 80 000 tonnes en 1977/78. Les coopératives n'ont qu'une part secondaire dans la collecte et l'exportation du café Robusta. L'UCCAO peut seule traiter directement avec l'importateur extérieur. Les autres passent par des intermédiaires nationaux, ou des exportateurs étrangers.

Les coopératives du Moungo en 1976/77, (Ministère de l'agriculture, 1979: 20-21) auraient pu traiter 40% du café produit dans le département si les décortiqueuses avaient été utilisées à plein. 8 coopératives sur 9 vendaient leur café non trié et non calibré à des exportateurs qui assuraient la finition. En fait, 85% de la récolte avait été traitée par 80 usines privées dont la capacité moyenne est voisine de celle des coopératives. Les usines privées liées aux exportateurs pouvant faire des avances aux paysans faisaient prime sur le marché. Par ailleurs, les coopératives créées sur une base ethnique avaient leurs adhérents très dispersés. Les marges

qu'elles réalisaient ne portaient que sur le décorticage tandis que la finition et l'exportation qui en dégagent de plus substantielles restaient entre les mains des exportateurs.

Dans ce réseau commercial complexe, l'exportateur contrôle le circuit du café grâce aux avances qu'il fait aux producteurs, aux coopératives et aux usiniers, en raison de sa capacité technique à réaliser le conditionnement final et à obtenir les licences d'exportation. On comprend dès lors pourquoi ces coopératives connaissaient des difficultés financières et un problème de renouvellement de leurs équipements industriels qui n'étaient pas imputables à une gestion défailante. Ce mouvement coopératif était issu d'un "courant spontané" avec la naissance en 1949 de la Coopérative des Planteurs Bamiléké (COOPLABAM) et de 52 petites coopératives de planteurs de bananes. La crise de la banane à partir de 1962/63 entraîna leur disparition ou leur regroupement par l'Etat et une conversion difficile dans le café qui n'était pas achevée en 1980.

L'intervention de l'Etat en matière de crédit dans le Moungo illustre également la nature et les effets de ces interventions. Le crédit agricole camerounais (le FONADER) mettait à la disposition des coopératives deux types de prêts: crédit engrais et prêts aux groupements d'agriculteurs modernes. Les modalités d'octroi de ces prêts, lenteur du déblocage des fonds, rapidité des recouvrements, intérêts payés dès notification de l'accord (avant l'arrivée des fonds) rendaient ces facilités inintéressantes. L'engrais n'était pas disponible en temps utile, les besoins les plus pressants en crédit portaient sur les crédits de campagne et les droits d'écolage, assurés par les coopératives sur des fonds avancés par les exportateurs.

### *IIIb. Le problème des prix au producteur*

Le problème des prix est au cœur du système des relations Etat/organisations paysannes. Le tableau qui suit montre bien les arbitrages réalisés entre les producteurs, les intermédiaires et les différentes structures de l'Etat. En 1978/79, sur un prix F.O.B. de 890 Fcfa le kg de café Robusta, 31,5% allait au producteur, 37,6% à l'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB), 15,6% à l'Etat et 12,9% aux divers intermédiaires (Ministère de l'agriculture, 1980: 158). De 1974 à 1980, on n'a pas répercuté la hausse des prix mondiaux sur les producteurs de café ou de cacao qui ont reçu moins de 50% du prix F.O.B. Sur 20 ans, les pertes de pouvoir d'achat s'élevaient à 10% pour le planteur de coton. Tout cela n'est pas fait pour que le producteur ait grande confiance dans son système coopératif ou dans la SODECOTON, la SODECAO ou les ZAPI qui commercialisent sa production. Le tableau 1 indique l'ensemble de ces éléments. Par ailleurs, la manne pétrolière qui a commencé à couler en 1977 n'a bénéficié au secteur agricole que tardivement: le FONADER, organe central du

crédit rural a vu la dotation gouvernementale passer de 1,7 milliards de Fcfa (16% des ressources) en 1980/81 à 19 milliards (51% des ressources) en 1984-85.

Tableau 1. La rémunération des planteurs (1960-1980)

1a. par rapport au prix F.O.B. (Free on Board)

date	café Arabica			café Robusta			cacao		
	PP	PFGB	PP/PFGB	PP	PFGB	PP/PFGB	PP	PFGB	PP/PFGB
1960	150	?	?	100	156,6	64%	80	121	65%
1965	185	229,6	81	100	144,7	69	55	97	57
1970	174	263,0	66	125	204,0	61	85	153	54
1975	235	457	51	145	404	36	130	375	35
1979	230	324	47	310	720	43	200	308	48
moynne sur 20 ans	66					57			48

1b. Prix d'achat en Fcfa constants (inflation déduite)

date	café Robusta	café Arabica	cacao	coton
1960	97,1	175	70	26,2
1965	77	142,6	42,3	21,6
1970	84,2	117,3	57,3	20,2
1975	63,3	102,6	56,8	18,8
1979	82,1	110,8	82,4	19,9

PP= prix au producteur PFGB: prix FOB

source: Ministère de l'agriculture, 1980

### IIIc. Une régulation défavorable aux producteurs

La politique d'importation notamment de riz est également en cause dans le développement de cette culture en milieu paysan: dans le Nord-Ouest par exemple. Les importateurs sont contraints d'acheter une part du riz produit intérieurement s'ils veulent en importer, c'est le système du *jumelage*. Ceci garantit théoriquement l'écoulement du riz intérieur et le maintien du prix à la consommation bas en raison des prix internationaux et il n'y a ni véritable péréquation, ni subventions pour avoir un prix uniforme à la consommation comme en Côte d'Ivoire. La tentation est forte de jouer sur les distorsions de prix et d'approvisionner le Nigeria!

Le taux de change surévalué avantageait enfin les importations plutôt que les exportations de produits agricoles. Il résulte de tout cela une protection inexistante quel que soit le mode de calcul alors que celle-ci avait varié de 20 à 35% aux Pays-Bas, de 20 à 45% pour la France et de 40 à 84% au Japon entre 1960 et 1980 (FAO, 1987: 149).

Le Fonds National de Développement Rural (FONADER) a pour vocation d'aider par des prêts toutes les initiatives venant du monde rural. Voici les concours FONADER accordés en 3 ans (1976/77-1978/79):

- individus: 953 (prêt moyen: 1 923 477 Fcfa)
- groupement d'agriculteurs modernes: 1714 (715 322 Fcfa),
- coopératives: 38 (prêt moyen: 24 485 373 Fcfa),
- structures de développement: 21 (129 544 686 Fcfa).

Le décompte des bénéficiaires individuels en 1978/79 - 50% de fonctionnaires, 34% d'agriculteurs ou d'éleveurs, 10% de salariés du privé et 5% de commerçants - confirme que le crédit institutionnel a du mal à toucher la masse rurale et qu'il intéresse d'abord les fonctionnaires au Cameroun.

## IV. L'ORGANISATION PAYSANNE ET LA DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS RURALES CAMEROUNAISES

L'une des raisons majeures de la difficulté à voir surgir une véritable organisation paysanne tient à la fois à l'hétérogénéité des communautés villageoises et à des évolutions démographiques qui contrarient ou renforcent des logiques de régression ou d'expansion. Ceci se traduit par des rapports au monde extérieur - les citadins, les émigrés, les représentants de l'Etat - privilégiant les liens personnels, les connivences ethniques, les solidarités verticales plutôt que celles qui pourraient naître d'une communauté de travail et d'intérêt. Ces solidarités verticales ont d'autant plus d'importance que les liens villes-campagnes restent forts dans presque toutes les régions du pays. Si les solidarités horizontales apparaissent chez les salariés agricoles migrants de la Cameroon Development Corporation (WARMINGTON, 1958; DELANCEY, 1978), c'est que le processus de prolétarianisation a commencé à jouer. Les groupements entre personnes de même culture dans les zones peu touchées par l'émigration reste cependant la situation la plus fréquente.

### IVa. Interaction entre le dedans et le dehors.

La propension à constituer des groupes dépassant de simples objectifs socio-culturels ou de prévoyance se situe à l'interface entre l'organisation et l'évolution sociale interne à chaque communauté ethnique et l'ouverture sur le monde extérieur. On a donc ici des dynamiques variées qui prédisposent les individus à s'organiser de manière "spontanée" ou à se saisir de propositions venant d'un extérieur proche ou lointain: accumulation recherchée parmi les populations du Nord-Ouest ou chez les Igbo dans le Cameroun anglophone, souci de prestige

dans le Centre-Sud, importance de l'affirmation individuelle ou de la réussite collective ici ou là, dérive de *Kambuïn* en pays bamiléké noté par J. CHAMPAUD (1983: 263), situation des femmes les incitant à constituer plus souvent des tontines que les hommes (Centre-Sud d'après A. LE PLAIDEUR, 1985: 540-541).

L'ouverture sur l'extérieur, c'est à la fois le désenclavement physique, les voies de communication existantes et leur viabilité comme l'usage que l'on en fait pour émigrer, retourner au village et maintenir constants les liens avec l'extérieur. On peut parler ici de désenclavement social.

#### *IVb. L'émigration, facteur ambivalent.*

L'inclinaison à l'émigration peut être encouragée par de nombreux facteurs: le système foncier comme en pays eton ou la dévolution de l'exploitation comme dans le Bamenda ou le pays bamiléké, le taux de scolarisation élevé, inflation dotale ou le remboursement de la dot suite à l'instabilité matrimoniale comme dans la Manyu, la sorcellerie, etc. Les troubles de l'indépendance s'ils n'ont pas créé l'émigration ont accéléré celle-ci notamment dans la région de Yabassi ou de Bangangte. A la suite de ces mouvements, on a pu constater le dépérissement de certains villages comme en pays widekum (Momo) ou en Haute Sanaga étudiée par J. TISSANDIER (1972), des regroupements de population dans les villes comme à Yingui ou à proximité des routes.

Le départ des jeunes et des femmes conduit dans des villages enclavés et de petite taille à un effritement de la réalité sociale qui interdit toute perspective d'avenir. Pas de société rurale, pas d'embryon d'organisation économique de la société. L'émigration peut servir à assurer la reproduction d'une société paysanne et être un atout comme dans l'ouest bamiléké dans la mesure où elle assure l'ajustement avec le système d'héritage et la surpopulation et que les cadets enrichis créent des comités de ressortissants soucieux de promouvoir la modernisation du cadre de vie villageois tout en s'assurant un ravitaillement vivrier sain et à bon compte (J. CHAMPAUD, 1983: 307-308).

#### *IVc. Le retour des "fils prodigues"?*

Le retour au village est un phénomène important une fois l'accumulation réalisée dans les plantations, par exemple: dans le Bamenda en 1964, 12,5% des hommes de 35 à 54 ans avaient séjourné ailleurs (INSEE coopération, 1969: 284). L'importance des retours des hommes est soulignée par A. FRANQUEVILLE (1983: 301-308): 52,4% en moyenne dans les 38 villages

**enquêtés** autour de Yaoundé. Ce ne sont pas les hommes âgés qui reviennent pour jouir de leur retraite, faire reconnaître au village leur réussite, mais des hommes jeunes: 31 ans en moyenne. C'est l'appel de la famille (le décès du père) qui fait revenir l'ainé pour reprendre la cacaoyère en le chômage urbain qui justifie principalement les retours qui peuvent n'être que temporaires. En pays bamiléké, ce phénomène n'est souvent pas un vrai retour dans la mesure où le migrant garde des activités dans le village, y investit, s'y fait reconnaître comme notable dans la société coutumière. Toutefois, J.L. DONGMO (1978, tome 1: 215) notait aussi que "*les migrants qui ont la très grande majorité ou la totalité de leurs biens à l'extérieur du pays bamiléké n'y retournent pas*". Cet "exode urbain" (J.L. PIERMAY) a une importance considérable dans le ferment qu'il apporte à la structuration du milieu rural quand on connaît l'influence que peuvent avoir ces anciens citadins ou anciens salariés des plantations sur leur communauté, les initiatives qu'ils peuvent prendre pour introduire des innovations technologiques ou leur plus grande aptitude à capter des aides ou des crédits extérieurs

#### *IVd. Le Nord du Cameroun, hors jeu?*

Paradoxalement, le nord du Cameroun souvent célèbre pour ses "paysanneries paléonegriques" enracinées dans les monts Mandara, les plaines du Diamaré ou les Yaéré du Lgonc n'a pas été un terroir propice aux initiatives coopératives ou tontinières spontanées. M. ROUPSARD (1987: 437-440) note "l'absence d'initiatives venues de la base" pour susciter des organisations communautaires autonomes ne relevant pas de la coutume. Ce sont les sociétés de développement (SODECOTON ou SEMRY) qui "organisent" les producteurs qu'elles encadrent.

L'islamisation des sociétés païennes, la domination foubé, une administration très directive du développement et aux interventions multiples, une mobilité géographique de faible ampleur dans le cadre régional, le modeste développement de l'alphabétisation des adultes (77% sans formation scolaire contre 40% dans le sud) expliquent sans doute l'invisibilité de cette région dans le domaine de l'auto-organisation des paysans (BOUTRAIS J.B. et al, 1984).

Cette région vit des rapports asymétriques entre société peule hiérarchisée et dominante et sociétés paysannes peu structurées. Voilà ce qu'en dit J. BOUTRAIS (1984: 264), "*les contacts du monde païen avec les sociétés musulmanes ne sont pas produits sur un mode d'attraction ou de symbiose entre des activités complémentaires mais sur celui du voisinage hostile et dangereux*". Les Kirdi (païens), sociétés ne connaissant pas la servilité, ont développé dans les sites hostiles où ils ont été refoulés des systèmes agraires intensifs perfectionnés alors que les Foubé mirent en culture les meilleures terres alluviales de la plaine en recourant à la main-d'oeuvre païenne

sous forme d'esclavage, puis de salariat. M. ROUPSARD (1987: 166) avance l'idée que la perfection du système agraire est un facteur bloquant: "la mise au point de techniques intensives étroitement adaptées à des terroirs fragiles débouche sur un conservatisme des structures socio-économiques; toute évolution apparaît comme une menace vis-à-vis d'un système en équilibre précaire". L'arrivée des sociétés d'encadrement 'rapproché" comme la CFDT ou la SEMRY utilisant des méthodes coercitives n'a pas arrangé les choses. L'esprit d'auto-défense ou de résistance n'a pas engendré une amorce d'organisation paysanne.

#### V. UNE PRODUCTION PAYSANNE ENCLAVEE, AUTOMISEE ET "NON CAPTUREE"?

L'ouverture sur un extérieur proche ou lointain semble souvent nécessaire pour susciter le passage de certaines formes de solidarités dans le travail à des associations visant à s'approprier une partie du pouvoir économique. On peut ici reprendre l'hypothèse de M. GODELIER sur la représentation du dominé qui conforte celle du dominant au point que ce sont des "transfuges" des groupes dominants qui sont les porte-drapeaux de l'organisation paysanne quand ce ne sont pas les "agents" de l'Etat qui l'imposent. Aussi est-il utile de rappeler quelques éléments - clés sur le degré d'enclavement des différents espaces, l'importance des cultures vivrières de subsistance et de vente, la répartition de l'urbanisation physique et le niveau de diffusion de l'urbanisation sociologique. C'est, en effet, cet environnement qui surdétermine les conditions d'émergence des organisations paysannes autant que la production elle-même.

##### Va. L'enclavement des deux-tiers du pays et d'un cinquième de la population.

La carte des "sous-espaces" enclavés montre les espaces où les liaisons *potentielles* sont difficiles le plus souvent ou à certaines périodes de l'année en raison de la rigueur de la saison des pluies. On notera que c'est dans le Nord, le Centre-sud et dans le corridor Fouban/Limbé (Victoria) que ces liaisons apparaissent comme les plus faciles.

Les 2/3 du territoire camerounais peuvent, en effet être considérés comme enclavés. Ils abritent 22% de la population. Le réseau routier des 51 arrondissements enclavés ne consiste, le plus souvent, qu'en une voie de pénétration qui permet d'accéder à la sous-préfecture avec un véhicule tous terrains (Tableau n° 1). Parmi ces espaces très peu intégrés à l'économie marchande comme producteurs ou consommateurs se trouvent en particulier, la région de Mamfé, celle de Makari dans l'extrême-nord, la partie centrale peu peuplée et le sud du pays. Les densités y sont faibles (moins de 15 h au km<sup>2</sup>), les villages situés à proximité des routes "pénétrantes" (qui permettent à l'administration d'exercer son contrôle territorial) et non

"structurantes" (réseau de communication organisé autour d'un pôle socio-politique régional) comme dans l'Est. Les cultures marchandes y sont peu développées (voir la répartition des quatre grandes cultures de rente). En conséquence, les villes y sont de petits centres administratifs, le plus souvent "parachutés" lors de la première décennie de l'indépendance, dotés d'équipements minima sur le plan scolaire et sanitaire et avec une activité commerciale réduite.

A titre d'exemple, on peut indiquer que le département de la Manyu où 27% des villages étaient accessibles par route, employait hors de l'agriculture 1700 salariés permanents (72% à Mamfé) et disposait de 900 boutiques d'artisans ou de commerçants (45% à Mamfé) en 1977/78 pour une population totale de 160 000 h. Encore faut-il rappeler ici que cette région fut très active de la colonisation allemande à la fin du mandat britannique en raison de sa position sur la Cross River, voie d'eau navigable jusqu'à Celabar.

Tableau 2. Accessibilité des arrondissements camerounais selon la province

Province	arrondissements enclavés	Population concernée en % du total provincial	Superficie concernée
Centre-Sud	16	19,8	62,8
Est	7	56,0	72,4
Littoral	5	0,8	44,7
Nord	8	22,7	64,8
Nord-Ouest	4	32,5	40,5
Ouest	1	0,1	0,3
Sud-Ouest	10	43,0	58,8
Cameroon	51	21,9	62,4

La carte de la répartition des villes vient confirmer cette impression. Elle accentue l'importance du corridor Fouban/ Limbé (Victoria) et l'axe Garoua/Maroua. Le Centre-Sud ici est moins bien représenté.

A. LE PLAIDEUR (op. cit.: 527-532) montre qu'un bon réseau routier peut aider à renforcer les liens villes-campagnes à proximité de Yaoundé dans la Méfou et la Lékié, mais que cela n'est pas toujours le cas. Les paysans de la région d'Eséka malgré un réseau détérioré n'hésitent pas à effectuer de fréquents déplacements pour vendre leurs vivres.

### Vb. Les production vivrières d'abord

L'exploitation agricole moyenne camerounaise est exigue si l'on tient compte de la surface cultivée sans la jachère. Le recensement agricole de 1972/73 donnait une surface cultivée moyenne de 1,60 ha avec des variations entre 1,2 dans le Nord-Ouest et 2 ha dans le Centre-Sud. Les exploitations de moins d'un ha cultivé étaient évaluées à 43% par cette même source et celles de plus de 5 ha à 3,5%.

Ces unités d'exploitation étaient conduites par des exploitants âgés et à plus des 2/3 analphabètes dans un pays qui a un taux de scolarisation élevé dans les régions méridionales. Les chefs d'exploitation de plus de 45 ans disposaient de 43% du total des exploitations. Leur taille était fonction de la force de travail mobilisable, compte-tenu des formes de travail de la terre. 17,7% des exploitations avaient un pulvérisateur; 19% utilisaient des engrais naturels ou chimiques, surtout pour les cultures industrielles.

Si l'exploitation était attribuée coutumièrement dans 77% des cas dans trois régions, de 10 à 39% des superficies cultivées étaient en pleine propriété ou en location: 14% dans le Nord-Ouest, 30,5% dans le Littoral (Moungo surtout) et 39% dans le Sud-Ouest (Fako et Meme surtout). C'est dire que le régime foncier se transforme, au-delà de ce qu'avancent ces chiffres en raison de la progression des cultures perennes, des migrations rurales et de l'insertion dans l'économie marchande. Le fossé se creuse entre exploitations engagées dans les cultures industrielles - café (37,8%), cacao (26,8%) et coton (13,7%) - et les autres quand elles ne sont pas spécialisées dans le vivrier destiné à la vente.

Ce qui reste frappant en effet, c'est l'importance du secteur vivrier pour la subsistance.. et pour la vente. Le recensement de 1976 souligne la prédominance des exploitations vivrières dans 45 arrondissements, si l'on exclut les arrondissements urbains de Yaoundé et Douala. Deux cas de figure sont à relever: les arrondissements qui produisent du vivrier pour la vente et la consommation auprès des villes et des plantations autour de Douala, dans le Fako ou à Fombot par exemple; ceux qui se contentent surtout d'assurer la subsistance de la famille qui sont situés dans le nord et dans les secteurs enclavés.

Tableau 3a. Orientations principales des activités selon les exploitations (1972-73)

Province	autoconsommation	Vente	Nombre d'exploitations
Nord-Ouest	96,0	4,0	110 242
Nord	94,0	4,8	312 003
Centre	93,1	6,9	129 395
Centre-Sud	36,6	13,5	189 198
Est	82,8	17,2	56 260
Sud-Ouest	36,0	20,0	78 618
Littoral	76,0	24,0	50 260
CAMEROUN	90,1	9,9	925 895

Tableau 3b. Orientations principales des activités selon les principaux vivriers cultivés (1972-73)

Plante	Production estimée 1975/76	exploitations en % du total	autocon- vente et autocon- sommation	sommation
B. plantain	2 200 000 Tonnes	59,6	49,3	50,5
Macabo/taro	1 700 000 T	59,0	63,3	36,6
Manioc	1 450 000 T	56,2	49,3	50,7
B. douce	950 000 T	53,4	57,7	42,1
Igname	800 000 T	45,6	72,4	27,6
Maïs	500 000 T	66,6	62,1	37,8
Mil/sorghos	380 000 T	30,8	64,9	35,1
Arachides	200 000 T	64,0	43,0	57,0
Riz paddy	40 000 T	5,9	45,0	55,0

On constate que le souci d'autoconsommation reste très fort même dans les provinces ouvertes de longue date au marché comme le Littoral ou le Sud-Ouest. Seulement 10% des exploitations sont délibérément ancrées sur le marché. Certaines plantes sont cultivées plutôt pour la consommation familiale comme l'igname, qui se conserve particulièrement mal. Le riz paddy, les arachides, la banane plantain et le manioc sont très présents sur les marchés. Le maïs, plante la plus répandue reste, avant tout, destiné à la consommation du ménage.

### Vc. Stratégies paysannes: l'autoconsommation, le marché, la rémunération du travail.

Peut-on opposer subsistance et échanges dans les stratégies paysannes ou imaginer un va-et-vient entre ces deux pôles selon les éléments de conjoncture? On a ici plusieurs thèses en présence: celle de la modulation des ventes selon les besoins monétaires (modèle CHAYANOV) avancé par J. WEBER (1979: 311-315) pour la cacaoyère du Centre-Sud où l'on conserverait "l'épargne sur pieds" une fois satisfaits les besoins "essentiels"; celle de la

réponse positive aux "signaux du marché" avancée par les experts de la BIRD (1983) pour plaider une stratégie agricole consistant à "s'en remettre au marché" tout en restaurant les mécanismes de son fonctionnement (engrais, semences et pesticides à prix coûtant arrivant au bon moment).

La ligne de partage entre autoproduction et marché est "flottante" selon l'expression de M. AYMARD (1983) en fonction des situations: le souci de sécurité est premier là où on est menacé, d'où l'ajustement du système de culture (association de cultures dans l'espace, culture de contre-saison pour utiliser au mieux la main-d'oeuvre quand la saison agricole est courte, cultures dérobées auprès des plantation pérennes).

*"Le bon système de culture n'est pas celui qui produit la plus grosse quantité d'une culture à un moment donné, mais celui qui assure un calendrier de récolte sur toute l'année et des quantités suffisantes pour nourrir toute la famille"* (A. LE PLAIDEUR, 1985: 130).

La deuxième observation concerne le souci d'accumulation: s'il existe chez les propriétaires fonciers foubé, les commerçants-paysans bamiléké ou chez les citadins investissant dans la terre, la masse de la population bien qu'engagée dans l'économie monétaire lui tourne le dos indifférente, sachant bien que c'est un objectif démesuré. Par contre, elle s'engagera dans des productions marchandes, vivrières ou d'exportation si elle voit son travail rémunéré et des possibilités physiques de vendre ou d'acheter. Il y a bien des rigidités et des inélasticités qui rendent l'incitation par le marché improbable dans bien des lieux. L'insertion dans le marché peut donc signifier choix mais aussi contrainte ou pis-aller.

C'est dans cet "entre-deux" que peut jouer l'embryon d'organisation paysanne s'il existe. Il faut tenir compte cependant de deux variables du "dehors": la rémunération de la journée de travail qui reflète la politique des prix et la saturation foncière qui oblige, bon gré, mal gré, à passer à un système technique d'exploitation plus sophistiqué.

Ce tableau estime le revenu net (semences, engrais et insecticides déduits du revenu brut) de la journée de travail du producteur pour quelques grandes cultures en 1973/74. Il montre bien que les cultures extensives peuvent "payer" plus que les cultures "intensives" pour les cultures du sud. Ainsi, la journée est mieux rémunérée pour le café Robusta (+37%), le plantain (+44%) et le manioc (+47%) en culture extensive plutôt qu'en utilisant une batterie d'intrants. On trouve des résultats proches pour le cacao et le café Arabica. Dans le Nord par contre, il y a une "prime" à l'usage des semences, engrais et insecticides.

**Tableau 4.** Rémunération de la journée de travail selon les cultures et le degré d'intensification de l'exploitation (Fcfa/journée/1973-74)

cultures	rendement Kg/ha		Prix 73/74	Jours de travail		revenus nets jour (Fcfa)	
	(1)	(2)		(1)	(2)	(1)	(2)
<b>BIRD</b>							
arachides (3)	600	1500	60	55	85	509	860
coton	400	1300	60	80	110	300	420
Sorgho (4)	400	1200	40	50	60	300	780
Mouskouri (5)	400	900	40	45	55	510	960
maïs	600	1400	35	50	70	440	510
riz pluvial	-	2000	60	--	110	--	530
<b>CIV</b>							
café Arabica	150	600	200	25	90	1180	1160
café Robusta	250	800	135	30	95	1118	814
cacao	200	800	89/120	20	70	890	876
plantain	3000	12000	10,6	50	100	1580	1100
manioc	3000	12000	7,4	50	100	1100	750

(1) culture extensive (2) culture intensive (3) non décortiquées (4) de saison des pluies (5) sorgho repiqué de contre-saison  
SOURCE: BIRD, 1975, 226-234.

Ces données - pour conjoncturelles qu'elles soient - illustrent bien le dilemme de l'intensification. La pression foncière s'exerçait fortement dans 8 départements (superficie cultivée égale ou supérieure à 10% de la superficie physique): la Lékié dans le Centre-Sud, le Margui - Wandala dans le Nord, le Moungo dans le Littoral, La Mezam et la Bui dans le Nord-Ouest, les Bamoutou, la Menoua, le Ndé et le Haut Nkam dans l'Ouest. Dans ces départements le niveau de saturation foncière est suffisamment élevé pour *contraindre* les exploitants à l'intensification. Mais, ils reprennent la culture extensive dès que l'espace disponible le permet comme on l'a noté pour les montagnards kiridi installés en plaine. Le choix des cultures ne privilégie pas automatiquement les cultures d'exportation compte-tenu des prix pratiqués au producteur et du style de culture. Dans le Nord, en culture extensive, le Mouskouari et le maïs rapportent plus que le coton. Dans le Sud, la banane-plantain taille des croupières au cacao, voire au café Robusta. On comprend l'attrait du plantain dans un rayon de 100 km de Douala qui en consommait plus de 45 000 tonnes en 1978, d'après une estimation de la MIDEVIV.

Les prix au producteur représentaient en 1973/74, 73,5% du prix à l'exportation pour le café Arabica, 50,2% pour le Robusta et 32,3% pour le cacao. Il y avait donc une marge de manoeuvre pour modifier l'état des choses au profit du planteur.

Au total, on aura plusieurs stratégies paysannes possibles dans un même contexte, la gamme des possibles se rétrécissant dans les secteurs bien peuplés: "on fait peu et on vit bien"; on extrait de la terre sa subsistance au prix d'une débauche de labeur parce qu'il n'y a pas d'alternative; on maintient une source de revenus monétaires que l'on développe en fonction de ses besoins financiers; on accumule grâce à une utilisation judicieuse de la terre, de la main-d'oeuvre et des opportunités du marché.

Vd. *L'urbanisation - alibi et l'urbanisation des campagnes*

La politique agricole du Cameroun repose sur quelques postulats qui mériteraient analyse:

- a) les producteurs ruraux ne peuvent répondre à l'évolution de la demande urbaine;
- b) Les couches les plus déshéritées des villes sont les plus menacées par le renchérissement des denrées vivrières.

Ces postulats expliquent la place que l'on donne aux "fermes d'élite" ou aux complexes agro-industriels vivriers.

Sur ce point, on doit souligner que le niveau de l'urbanisation n'est pas excessif: la population dans les villes de plus de 10 000 h est passée de 23 à 28% entre 1967 et 1976. Il n'y a pas de macrocéphalie au plan national ou régional où l'on voit de nombreux doublets se partager des attributions urbaines ailleurs groupées: Douala/Yaoundé, Garoua/Maroua, Bafoussam/Nkongsamba, Buea/Victoria. Par ailleurs, les difficultés d'approvisionnement et l'inflation qu'a connues Yaoundé ne sont pas généralisables (GUYER J. 1987: 112-154). Les pénuries de vivres et la flambée des prix sont connues aussi dans les secteurs occupés par des plantations industrielles (BARBIER J.C., COURADE G., TISSANDIER J. 1980). L'existence de revenus salariaux relativement importants, une périphérie déstabilisée comme au Fako, une production vivrière réalisée par des femmes marginalisées dans le système productif, un système de transport coûteux et peu efficace expliquent sans doute ces difficultés plus que les marges abusives des commerçants ou des revendeuses (Buy'em Sell'em).

Les effets de l'urbanisation ne se limitent pas à la limite des villes. La diffusion géographique de valeurs, de comportements, d'organisations et d'institutions urbaines ou *urbanisation sociologique* se réalise dans certaines campagnes camerounaises.

On peut distinguer ici:

- la périphérie des grandes villes qui transforment sur plusieurs dizaines de km les campagnes environnantes: habitat précaire, ceinture maraichère, zone de prédation de la ville (bois de feu, achats fonciers des citadins, etc.), échanges facilitant la consommation de produits importés, etc.

- **Les espaces agro-industriels** (cf: carte des interventions exogènes) mélange inextricable de villages autochtones sourcilleux sur leurs droits fonciers et d'agglomérations à mi-chemin entre le bourg semi-rural et le bidonville accueillant une population allochtone flottante qui essaient de capter la manne salariale par des fonctions urbaines;
- **les secteurs dominés par les cultures d'exportation** (cf: carte de cultures d'exportation): urbanisation en douceur des campagnes grâce à l'économie de traite qui a amené "durcissement" de l'habitat, introduction de produits importés (bière et sauce tomate, etc.) et de désirs nouveaux de consommations quand il ne s'agit pas de comportements en rupture avec le milieu rural.

Tout ceci a des effets ou incitatifs ou dissuasifs sur la mise en oeuvre et la pérennité d'organisations de producteur. Dans les deux premiers cas sauf forte solidarité ethnique (qui existe chez certaines populations), on verra peu d'initiatives provenant d'un milieu déstructuré où les individus plus isolés se sentiront en insécurité, confrontés à des rapports de force qui leur échappent, tentés de se mettre sous la protection de "big massa". Dans le troisième cas, le milieu peut s'avérer propice s'il est suffisamment homogène et s'il secrète ses propres animateurs.

Le Cameroun n'a pas donné aux organisations paysannes la place qu'elles auraient pu occuper dans la prise en charge du développement rural et des intérêts paysans entre 1960 et 1980. L'étroitesse de la marge de manoeuvre du pays, le changement politique récent peuvent constituer une chance pour permettre l'émergence de ces organisations. Il convient toutefois, de ne pas trop en espérer, en raison des héritages historiques, de l'importance des liens verticaux, des déstructurations socio-culturelles plus ou moins irréversibles réalisées et des contrôles sociaux qui se maintiennent limitant la portée des initiatives individuelles.

S'il est évident que seul l'existence d'un contre-pouvoir paysan ou agrarien (qui se réfère à des valeurs paysannes sans en avoir les contours de classe) légitimera la fonction d'arbitrage de l'Etat qui s'exerce aujourd'hui au profit des *usagers visibles*, il y a beaucoup de chemin à parcourir pour que les encadreurs et les *décideurs* révisent leur conception du développement rural, préalable à toute évolution favorable aux groupes paysans. L'insertion internationale de l'agriculture, son éventuelle protection sont aussi des enjeux à bien mesurer si l'on ne veut pas compromettre toute initiative paysanne.

## BIBLIOGRAPHIE

## 1. Références générales

- Aymard, M. 1983 Autoconsommation et marchés: Chayanov, Labrousse ou le Roy Ladurie?, *Annales E.S.C.* XXXVIII, 6: 1392-1410.
- Bates, R. 1981 *Markets and States in Tropical Africa*, Berkeley (Calif.), University of California Press, 178 p.
- Courade, G., Bruneau, M. 1983 Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde, *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, XIX-1: 59-92.
- FAO 1984 *Terres, vivres et population*, Rome, FAO (développement économique et social n° 30), 100 p.
- FAO 1986 *L'agriculture africaine: les 25 prochaines années: Annexe I: Dimensions socio-économiques et politiques*, Rome, FAO, 34 p.
- FAO 1987 *Politiques de prix agricoles: problèmes et propositions*, Rome, FAO, 230 p.
- Gentil, D. 1984 *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*, Paris, L'Harmattan/UCI, 147 p.
- Gentil, D. 1986 *Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest: intercession de l'Etat ou organisations paysannes*, Paris, UCI/L'Harmattan, 269 p.
- Geschiere, P. 1984 La paysannerie africaine est-elle captive?, *Politique Africaine*, n° 14: 13-33.
- Jeffries, R. 1984 Moins d'Etat et plus de marché, *Politique Africaine*, n° 14: 6-12.

## 2. Références générales Cameroun

- Bala, H. 1976 *J'aime mon pays: le Cameroun. Manuel d'instruction civique et d'éducation sociale*, Yaoundé, CEPMAE, 254 p.
- Bayart, J.-F. 1979 *L'Etat au Cameroun*, Paris, FNSP, 298 p.
- BIRD 1975 Mission économique au Cameroun, *Le secteur rural, rapport préliminaire*, Yaoundé, 236 p, multigr.

- BIRD 1983 (département des projets - Afrique de l'Ouest), *Cameroun: Eléments de réflexion pour la formulation d'une stratégie agricole*, Washington, BIRD, 45 p.
- Boutrais, J., Courade, G., Gubry, P. 1979 *Population, planification et développement rural: l'exemple du Cameroun*, Yaoundé, Trav. et Doc. de l'ISH, n° 21, 163 p.
- Bureau Central de Recensement 1978 *Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976*, Yaoundé, vol. I, 3 tomes 105+314+314 p.
- Courade, G. 1984 Des complexes qui coûtent cher: la priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise, *Politique Africaine*, n° 14: 75-91.
- Coussy, J. 1985 Coûts et conflits d'une politique d'autosuffisance alimentaire en période d'urbanisation rapide, in *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne* (Altersial, Cered, Msa ed.), L'Harmattan: 367-383.
- Etoga Eily, F. 1971 *Sur les chemins du développement, Essais d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, CEPMAE, XIV+521 p.
- Hesp, P. 1985 Agricultural pricing and Rural Development in Cameroun, 1960-1980, *Journal für Entwicklungspolitik*, 3: 112-130.
- Joseph, R. 1986 *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 414 p.
- INSEE cooperation (F. Turlot, et al.), 1969 *La population du Cameroun Occidental: résultat de l'enquête démographique de 1964. Tome I*, Paris/Yaoundé, MINPLAN/SEAE, 295 p.
- Le Vinc, V. 1984 *Le Cameroun, du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 285 p.
- Ministère de l'agriculture 1980 *Bilan-diagnostic du secteur agricole de 1960 à 1980* (travaux de M. de la Taille), Yaoundé, 180 p. + annexes.
- PNUD-FAO 1977 *Recensement mondial de l'agriculture et établissement d'un système permanent de statistiques courantes. Résultats du recensement agricole de 1972/73 pour le Cameroun* (Travaux de P. Delorme), AG/DP/RAF/71/186, rapport technique 1. Rome, FAO, 360 p.

- Roupsard, M. 1987 *Nord-Cameroun: ouverture et développement*, Université de Paris X, 516 p.
- Van der Laan, L. 1987 *Cameroon's main marketing board: History and scope of the ONCPB*, Leiden, Afrika-Studiecentrum, working paper n° 10, 19 p.
- 3 Développement rural et stratégies paysannes au Cameroun*
- Ahmad, R. 1975 *Economics of Rural Living in the areas of Nso and Ndu, North West Province*, Bamenda, CENADEC, 77 p. multigr.
- Barbier, J.-C., Courade, G., Gubry, P. 1981-82 L'exode rural au Cameroun, *Cah. ORSTOM, sér., Sci. Hum.*, XVIII, 1: 107-147.
- Barbier, J.-C., Champaud, J., Gendreau, F., 1983 *Migrations et développement: la région du Mounjo au Cameroun*, Paris, ORSTOM (Trav. et Doc. n° 170), 372 p.
- Belloncle, G. 1979 *Quel développement rural pour l'Afrique Noire?: Reflexions sur l'expérience des ZAPI du Cameroun*, Dakar, N.E.A., 205 p.
- Boulet, J., Boutrais, J., Frechou, H., Hallaire, A., Marguerat, Y., Pontie, G., Seignobos, C. 1979 *Le Nord du Cameroun: des hommes, une région*, Paris, ORSTOM, 551p. (3ème partie: les sociétés; conclusion: pp. 203-296; 495-518).
- Champaud, J. 1983 *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, Paris, ORSTOM, 508p. (chap. VI: Les marchés et la ville, chap. VII: La collecte des produits agricoles d'exportation, chap. IX: L'organisation commerciale, pp. 211-286).
- Dongmo, J.-L. 1981 *Le dynamisme bamiléké (Cameroun): Vol. 1: La maîtrise de l'espace agraire*, Yaoundé, CEPER, 424 p.
- Ekpenyong, R. et al. 1972 *Agricultural Development Projects in West Cameroon*, Rome, Gregorian University, Fac. of Social Science, 54 p., multigr.

- Hirault, J. 1970 Essai de synthèse sur le système social des bamiléké, *Africa* (London), XL: 1-24.
- Franqueville, A., 1983 *Une Afrique entre le village et la ville: les migrations dans le sud du Cameroun*, Paris, ORSTOM (éd. Provisoire), 793 p. (Ière Partie: Le Migrant et son village, pp. 19-313).
- Franqueville, A., 1984 *Yaoundé: construire une capitale*, Paris, ORSTOM (mémoires no. 104), 192 p. (L'approvisionnement alimentaire: pp. 109-123).
- Guyer, J.I. 1987 Feeding Yaoundé, capital of Cameroon in: *Feeding African Cities, Studies in regional social history*, (J. Guyer ed.), Manchester University Press (I.A.I.): 112-154.
- Le Plaidcur, A. 1985 *Les systèmes agricoles en zone forestière: les paysans du centre et du sud Cameroun*, Montpellier, IRAT-CIRAD, 615 + 39 p.
- Le Plaidcur, A. et al., 1981 *Modèle 3C: Cameroun: Centre-sud, cacaoculture ou simulation du comportement agro-économique des petits paysans de la zone forestière camerounaise quand ils choisissent leur système de culture*, Montpellier, IRAT-CIRAD, 236 p.
- Weber, J. 1979 Logiques paysannes et rationalité technique: illustrations camerounaises. In: *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique Tropicale*, ORSTOM (ed.): 311-315.
- 4. Crédit rural, mouvement coopératif et mutualiste (Cameroun)*
- Ardener, S. 1964 The comparative study of rotating credit associations, *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. 94, part 2: 201-231.
- Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement (ASSCOD) 1983 *Solidarités traditionnelles et développement mutualiste* (Actes du séminaire d'hiver à Yaoundé-Saa, 17-28 janvier, 1983), Paris, UCI, 248 pp. (dossier Cameroun: pp. 39-72).

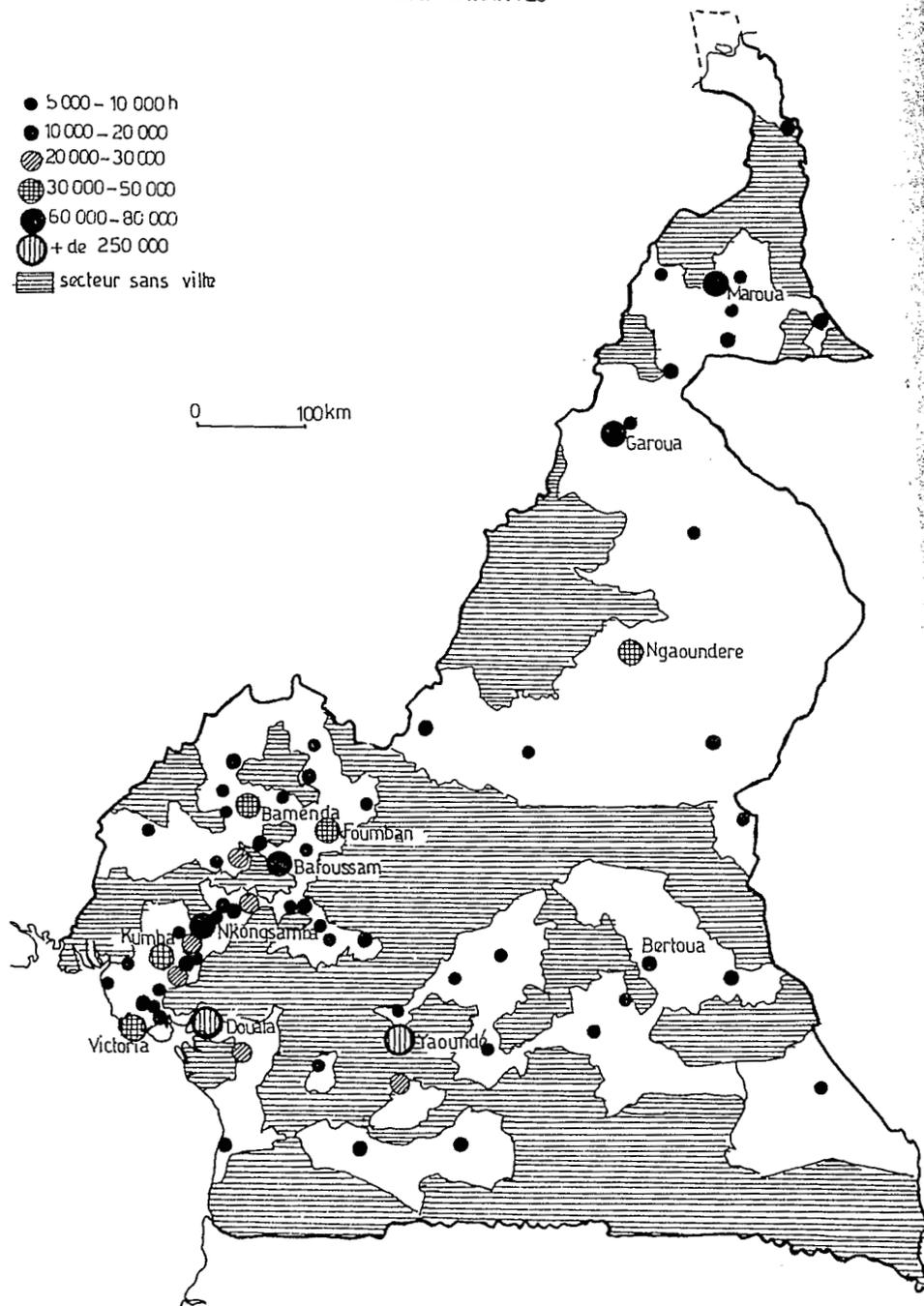
- Barboteu, G., Poisson, U.,  
Vignal, P. 1962 *République fédérale du Cameroun: étude des structures rurales, analyse et diagnostic*, Yaoundé, 3 vol., 179 + 62 + 79 p., multigr.
- Belloncle, G. 1985 *Participation paysanne et aménagements hydro-agricoles*, Paris, Karthala, 340 p. (V. *L'expérience camerounaise: pp. 265-336*).
- Courade, G. 1981-82 Marginalité volontaire ou imposée?: Le cas des Bakweri (KPE) du mont Cameroun, *Cah. ORSTOM, sér., sci. Hum.*, XVIII, 3: 357-388.
- Courade, G. 1983 Réussite coopérative et développement rural dans un secteur retardé: le cas des Grassfields du Bamenda (Cameroun anglophone), in: *Trames (Limoges) "le fait coopératif et mutualiste"*: 367-396.
- DeLancey, M. 1978 Institutions for the Accumulation and Redistribution of Savings among Migrants, *Journal of Developing Areas (Macomb)*.
- DeLancey, M. 1977 Credit for the Common Man in Cameroon, *The Journal of Modern African Studies*, XV, 2: 316-322.
- Ekollo Moundi, A. 1971 *Culture banière et changement social dans un département camerounais (département du Moungo)* Paris, EPHE (Centre de Recherches Coopératives), 290 p.
- Gabelman, E. 1971 *Die Genossenschaften in Kamerun*, Marburg/Lahn, 270p.
- Illy, H.F. 1973 Saving and Credit System of the Bamileke in Cameroon, in: *Development Policy in Africa* (J. Voss ed.): 293-314.
- Illy, H.F. 1974 Brauchen Genossenschaften in Entwicklungsländern ein Vermarktungsmonopol?: Das Beispiel der "Union des Cooperatives de café Arabica de l'Ouest" (UCCAO) in Kamerun. (Trad.: Des coopératives ont-elles besoin, dans les pays en voie de développement, d'un monopole du marché?: L'exemple de l'UCCAO au Cameroun) in: *Kamerun: Strukturen und Probleme der Sozio-Ökonomischen Entwicklung* (H. Illy ed.): 279-295.

- Kangolo, N. 1977 *The Women cooperative movement in Cameroon*, paper presented at the Pan African Women's Organisation Seminar on "Women in the process of Development-Women and Cooperatives", Yaoundé, sept. 1977, 8p., Dactyl.
- Ministère de l'agriculture (DEP,  
DCM). 1979 *Restructuration de mouvement coopératif dans le département du Moungo*, 2 vol., Yaoundé, MINAGRI, 119p. + 17 annexes, multigr.
- O'Kelly, E. 1955 Corn mill societies in the southern Cameroons, *African Women*, 1, 33-35.
- Ruel, M.-J. 1954 The modern adaptation of associations among the Banyang of the West Cameroon *Southwestern Journal of Anthropology*, XX, 1.
- Seon, D., De Commar-  
mond, P., 1971 Saving associations among the Bamiléké, *Journal de la Société des Africanistes*, LXI, 2: 189-201.
- Seon, D., De Commar-  
mond, P., 1972 Les associations traditionnelles et bénévoles d'entraide, la coopération moderne dans la région Bassa, Cameroun, *Revue des Etudes Coopératives*, LII, 167: 33-42.
- Warmington, W.A., 1958 Savings and indebtedness among Cameroons Plantations Workers, *Africa*, XXVIII, 4: 329-343.

URBANISATION PHYSIQUE ET UNITÉS ADMINISTRATIVES

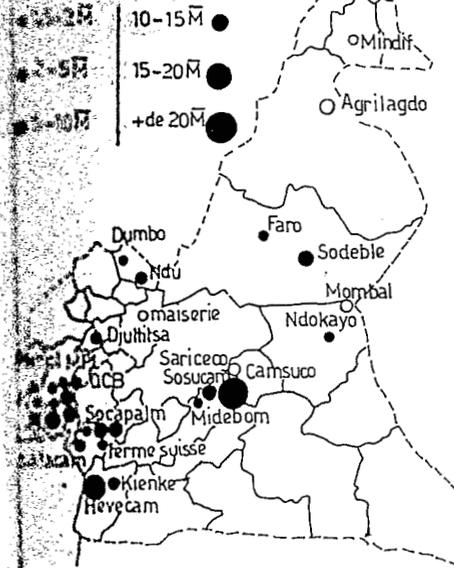
- 5 000 - 10 000 h
- 10 000 - 20 000
- ▨ 20 000 - 30 000
- ▩ 30 000 - 50 000
- 60 000 - 80 000
- + de 250 000
- ▨ secteur sans ville

0 100km



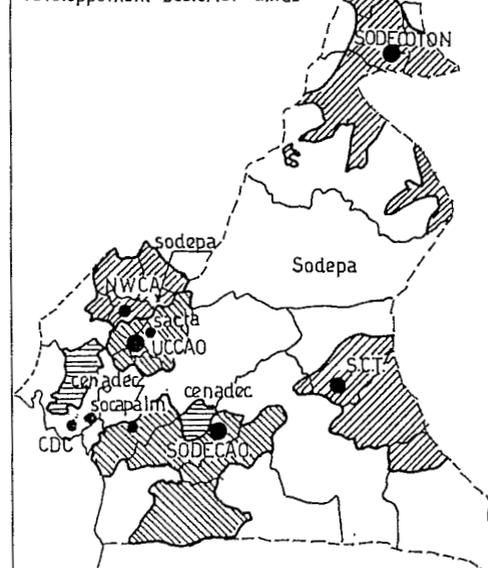
COMPLEXES AGRO-INDUSTRIELS  
"développement" insulaire  
Investissements milliards Fcfa

- 10-15 M
- 15-20 M
- + de 20 M



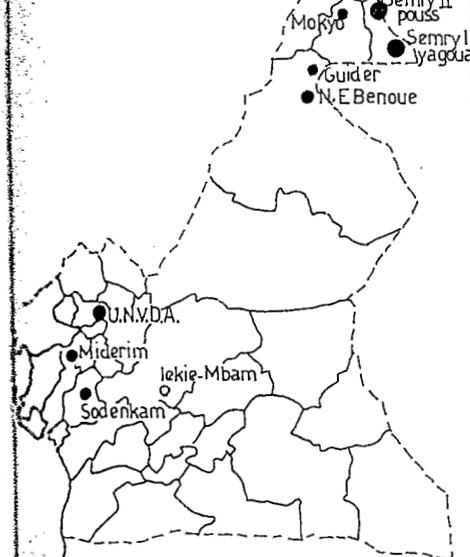
B. ENCADREMENT DU PETIT

PAYSANNAT  
"développement" sectoriel diffus

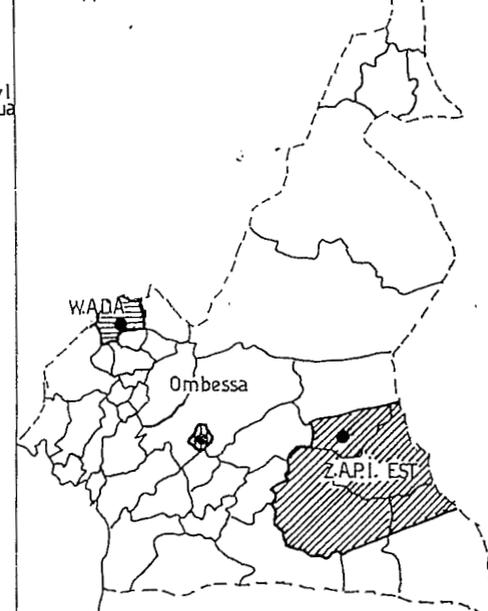


COLONISATION DE TERRES

NOUVEAUX  
"développement" et aménagement



D. OPERATIONS INTÉGRÉES  
"développement" multisectoriel diffus

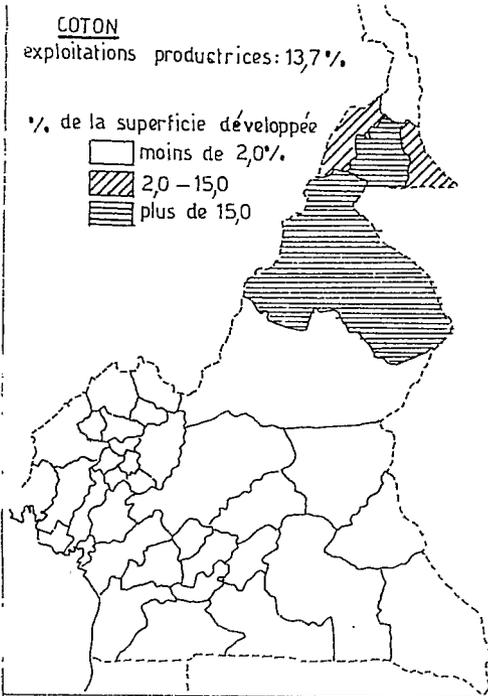


**COTON**

exploitations productrices: 13,7%

%, de la superficie développée

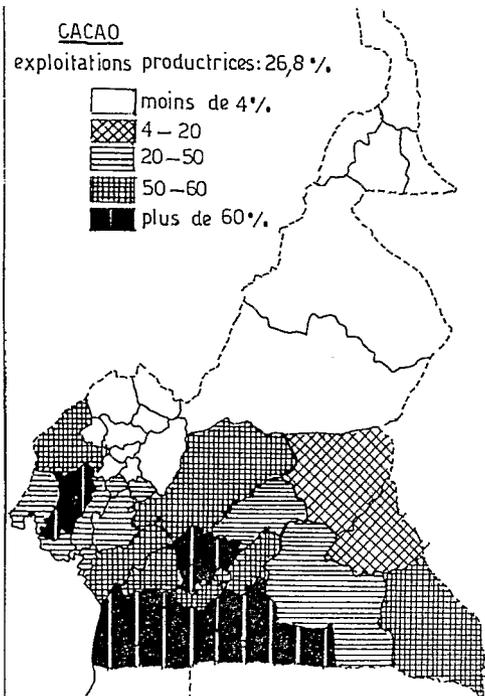
- moins de 2,0%
- ▨ 2,0 - 15,0
- ▩ plus de 15,0



**CACAO**

exploitations productrices: 26,8%

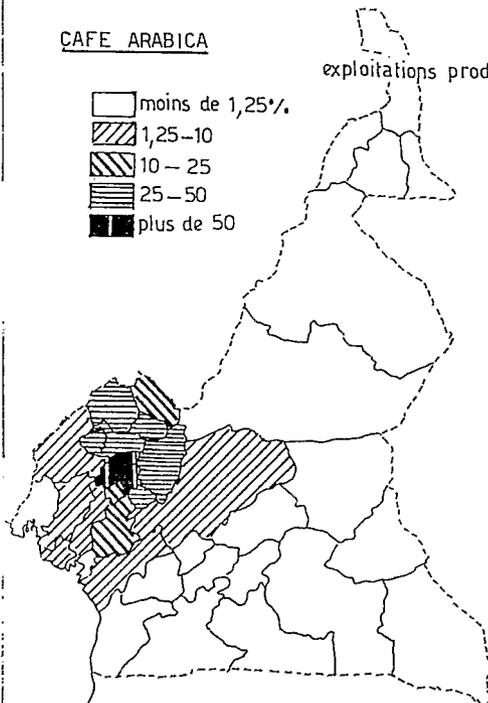
- moins de 4%
- ▨ 4 - 20
- ▩ 20 - 50
- ▧ 50 - 60
- plus de 60%



**CAFE ARABICA**

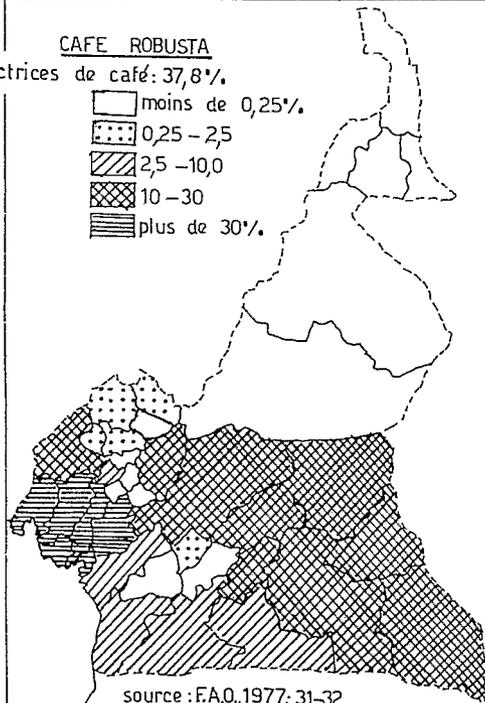
exploitations productrices de café: 37,8%

- moins de 1,25%
- ▨ 1,25 - 10
- ▩ 10 - 25
- ▧ 25 - 50
- plus de 50



**CAFE ROBUSTA**

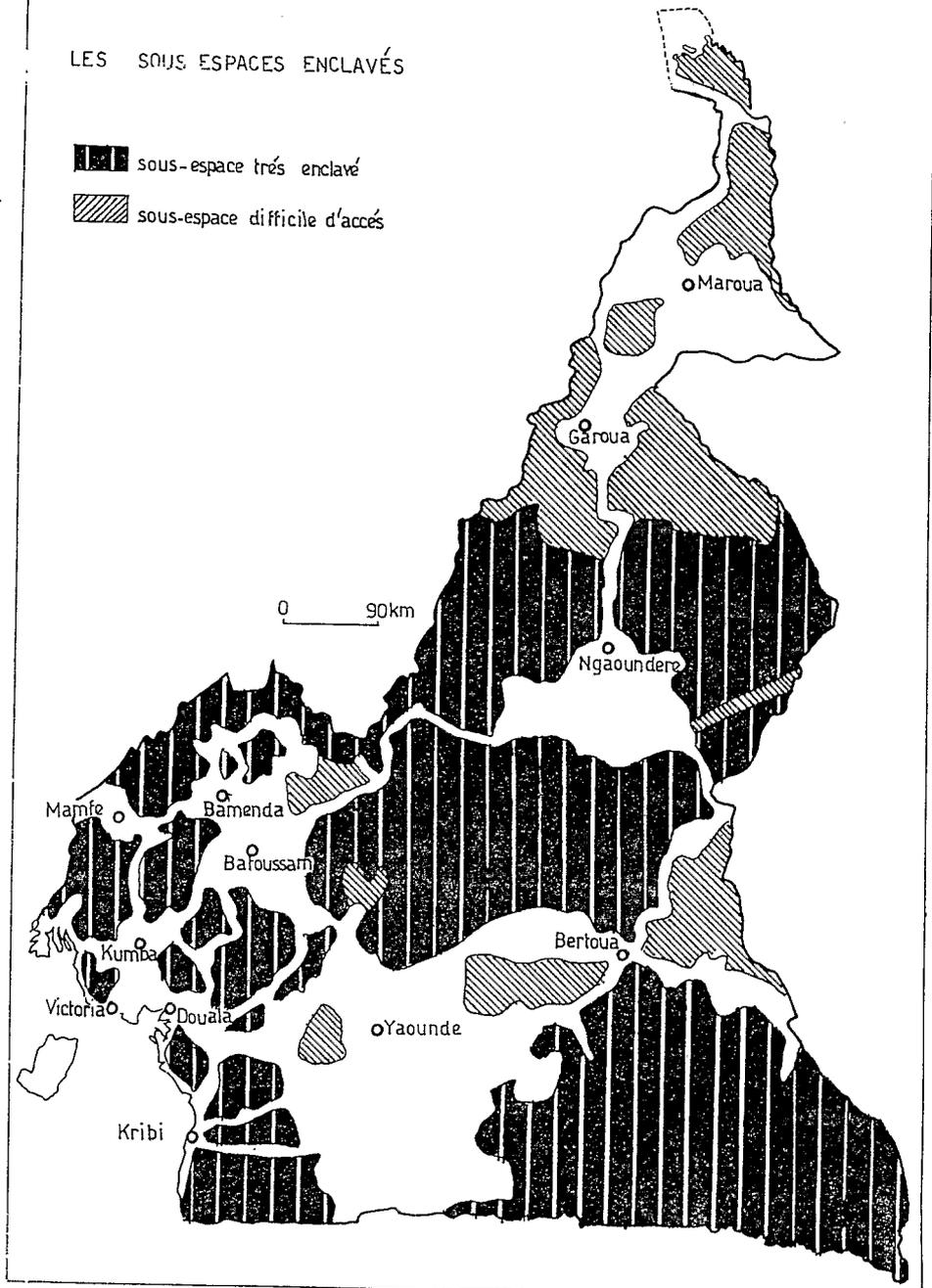
- moins de 0,25%
- ▨ 0,25 - 2,5
- ▩ 2,5 - 10,0
- ▧ 10 - 30
- plus de 30%



source : F.A.O, 1977: 31-32

**LES SOUS ESPACES ENCLAVÉS**

- sous-espace très enclavé
- ▨ sous-espace difficile d'accès



Peter Geschiere & Piet Konings (eds.)

Conference on the Political Economy of  
Cameroon - Historical Perspectives

Leiden, June 1988

Colloque sur l'économie politique du  
Cameroun - perspectives historiques

Leiden, Juin 1988

Part I/Tome I

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 27529 cc 1

Cote : B H

23. 02. 90

P110

Research Reports No. 35/1989

asc



African Studies Centre Leiden/The Netherlands